



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL
DU 28 OCTOBRE 2021 À 10H30 À STRASBOURG – CENTRE
ADMINISTRATIF – SALLE DES CONSEILS**

Convocation du 20 octobre 2021

Membres en exercices: 30 titulaires
30 suppléants

Membres présents :

12 titulaires
7 suppléants

Délibération n°382 du Comité syndical

1. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 22 juin 2021

Le procès-verbal du comité syndical du 22 juin 2021 a été adressé à tous les membres le 25 juin 2021.
Il est soumis à l'approbation.

*Le Comité syndical
sur proposition de la Présidente
après en avoir délibéré,
à l'unanimité*

APPROUVE le procès-verbal du comité syndical du 22 juin 2021.

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le

03 NOV. 2021

La publication le

03 NOV. 2021

Strasbourg, le

03 NOV. 2021

La Présidente
Pia IMBS

Syndicat Mixte pour le
Schéma de Cohésion Territoriale
de la Région de Strasbourg
13, Rue de la Préfecture
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 15 22 22 - Fax 03 88 15 22 23